



# PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT DE L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DU PORT AUTONOME DE COTONOU

**Date d'approbation :**  
3/4/1978

**Pays :**  
Bénin

**Ville :**  
Cotonou

**Type :**  
Prêt

**Domaine :**  
Infrastructures de transport

**Montant :**  
1 Mds

## I. IDENTIFICATION DU PROJET

Lors de la mission d'identification menée par le Président de la BOAD au Bénin entre le 21 et le 30 avril 1976, le projet a été identifié.

## II. OBJET ET OBJECTIFS

L'objet du projet est d'améliorer la productivité du port actuel afin que les installations puissent faire face à l'augmentation du trafic pendant les années 1978, 1979 et 1980, c'est-à-dire avant la mise en service de nouveaux postes à quai et des nouvelles installations faisant l'objet du projet d'extension du port.

Son objectif principal est d'améliorer la productivité du port de Cotonou et de l'agrandir, passant de 4 à 6 postes à quai, avec la possibilité d'en ajouter 2 de plus.

## III. JUSTIFICATION TECHNIQUE DES COMPOSANTS DU PROJET

L'étude des experts du Port de Marseille a révélé que l'augmentation de la cadence des opérations de chargement et de déchargement ne suffisait pas à augmenter significativement les tonnages réalisés en 1976. Le transfert des marchandises vers la deuxième zone de stockage est essentiel, mais les infrastructures actuelles ne le permettent pratiquement pas. Des investissements importants sont nécessaires pour résoudre ce problème et éviter le gaspillage.

Pour résoudre ce problème, il serait nécessaire de développer la deuxième zone de stockage afin de permettre le transfert des marchandises.

## IV. COÛT ET FINANCEMENT

Le projet d'amélioration de la productivité représente donc une dépense de 1,380 M F CFA, financé comme suit:

- P.A.C : 390 M F CFA
- BOAD : 990 M F CFA

Le plan de financement est le suivant : 990 M F CFA ont été portés à 1 000 M F CFA , soit une augmentation de 72%, laissant une allocation de 390 M F CFA pour le PAC, soit 28% du total.

## V. CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

- **Montant** : 1 milliard de F CFA
- **Emprunteur**: Port Autonome de Cotonou (P.A.C)
- **Taux d'intérêt**: 8 %
- **Taux d'intérêt F.B.** : 1 %
- **Taux d'intérêt emprunteur** : 7 %
- **Durée** : 13 ans dont 3 ans de différé
- **Remboursement** ; 20 semestrialités
- **Commission d'engagement**: 0.50 % de la partie non déboursé du prêt
- **Garantie** : Aval de la République Populaire du Bénin